

Présents:

Geneviève, Anne, Monique, Catherine, Marianne, Michel.

Rôles :

Animation Marianne

CR: Michel

Temps : Catherine

Parole : Monique

Préambule météo: Il y a une certaine lassitude , voire de l'énerverment à constater que certaines questions de fond bien que ayant fait l'objet d'un travail continu mais n'ayant pas été actées ,sont remises régulièrement en discussion. Pour les décisions éthiques de base il un a une position à prendre et s'y tenir. Dans ce but la décision est prise d'organiser une ou plusieurs journées pour revoir ces questions éthiques en faire une liste facilement consultable et de trouver un responsable chargé de tenir cette liste à jour.

Il y a un mélange de réunions de gouvernance et de réunions opérationnelles. Il faut veiller à les séparer.

A) Ordre du jour:

1) **De la lettre de démission de Marie-Françoise** sont extraites quelques remarques:

- Difficulté à parler du lien créé par la monnaie.
- La monnaie doit être pour tous.
- L'emploi économique de monnaie domine la base éthique.
- Les critères c'est contrôler les gens.
- La signature de la charte par tous est source d'hypocrisie.

2) Nos réponses et reflex ions:

- Ce serait incohérent d' accepter la grande distribution et ses succursales alors que nous voulons sortir l'économie de la domination du système financier. Nous excluons un système et non une personne.
- C'est la plus ou moins grande étendue du pouvoir décisionnaire du professionnel, chef d'entreprise, directeur, qui sert de référence pour utiliser la monnaie.
- La signature des adhérents (l'obligation est inscrite dans les statuts) est l'aboutissement d'un dialogue, d'une information au cours de rencontres individuelles de chaque prestataires. C'est l'intégration dans un processus.

Les décisions prises en collégiale seront extraites du CR et mises dans un cadre à part. Nous envisagerons s'il faut les proposer en AG ou non.

Sortir de" l'entre soi" est nécessaire : coopérer avec les autres associations, avec les institutions. Etre vigilant à ce qu'il y ait une pluralité des différences, voir la complémentarité des différences.

Conclusion : Grâce à l'intervention de Marie-Françoise nous avons avancé, nous avons revu nos bases et nous les avons affirmées. Elle nous a apporté du positif

et nous avons pu prendre une décision sur nos positions.

3) Reunion du 20 à Bagnères: Une quinzaine de personnes, 6 adhésions.
Il y a eu des questions sur des notions que nous ne maîtrisons pas bien.

Décision est prise d'écrire ces questions pour notre usage, d'en faire la récolte, d'y répondre entre nous et les consigner sur un framapad par exemple.

La position du Maire est importante : il nous soutiens et envisage de donner les aides sociales en Sonnantes.

4) L'Assemblée générale du 10 juin à 19h à l'espace Maintenon à Bagnères

Mise gracieusement à notre disposition par la municipalité.

Ordre du jour

a) Information sur le travail des commissions

b) Prises de décisions pour les coupons :

- sécurisation? si oui les quelles
- valeurs faciales des coupons

c) Prise de décision pour la fonte Des documents seront envoyés par internet pour que les adhérents puissent s'informer avant la reunion.

c) renouvellement de la collégiale. proposition de candidatures nouvelles

d) La forme.

Animateur Michel

CR Genevieve

Le rôle de gardien du temps proposé aux adhérents.

Jeu des pailles Cathrine Anne

Débat mouvent sur la sécurisation et les valeurs faciales Catherine Anne.
collation partagée

5) Catalis et DLA

Organisme regional accompagnateur de projets Necessité de se rendre à TLSE
Dispositif local d'accompagnement du Conseil Departemental.

La décision est prise de s'adresser au DLA.

La décision est prise pour l'embauche d'un emploi aidé à temps partiel et la personne proposée pour être salariée est Anne.

6) Les rencontres du reseu des MLC etC

Il est lancé une dynamique pour, conjointement avec les maires, demander aux TPG les conditions administratives et juridiques pour utiliser les paiements en monnaies locales. Michel contacte les maires de Bagnères et Gerde pour une rencontre.

7) Prochaine reunion collegiale vendredi 17 juin

Ordre du jour partiel proposé:

- Reconversion: taux et objectifs

- Le rappel des décisions prises et leur suivi
 - _ les éléments d'évaluation des prestataires
- Rôle de coordination secrétariat
- Relation avec le réseau des MLC. Mission?
- Citoyenne
- Participation des mairies

Rappel des décisions

- 1) organiser une journée de travail sur les bases ethnique déjà prise et à prendre. Lister les décisions prises**
- 2) extraire les décisions du CR, les regrouper dans un framapad**
- 3) Noter les questions au cours des soirée d'info publique, y répondre, les metre en framapad**
- 4) adhesion au DLA**
- 5) Dans le cadre de cet accompagnement embauche d'un salarié à contrat aidé, temps partiel 6) Ce salarié est Anne Marquer**